

## BAREME HONORAIRES i-Particuliers IMMOBILIER

### HONORAIRES DE TRANSACTION €TTC

**A l'exclusion de : Immobilier Commercial et d'entreprise**

Prix Net Vendeur	Honoraires
0 € - 50 000€	Forfait 4 000 €
50 001 € - 100 000€	Forfait 8 000€
100 001 € - 300 000 €	7 %
300 001 € - 700 000 €	6 %
+ 700 001€	5 %

Cas d'Inter-cabinet : Nos honoraires ne dépasseront pas les valeurs exprimées au présent barème ainsi que la valeur indiquée sur le mandat de vente et/ou de recherche consenti par le mandant.

### HONORAIRES DE LOCATION €TTC

Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et directement payés par le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s).

#### Charge Bailleur

**Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur :**  
Promotion du bien, recherche de locataires, visites des candidats locataires.

**Montant €TTC à la charge du bailleur : maximum de 1 mois de loyer Charges Comprises**

#### Charge Bailleur et Locataire

**Prestations incluses dans nos honoraires de location à la charge du bailleur et du locataire (Honoraires conjoints au bailleur et au locataire) :**

- Visite du preneur, aide à la constitution du dossier de location, conseils et négociation

Les honoraires à la charge du bailleur sont équivalents au maximum au montant facturé au locataire dont le plafond est indexé à la zone où se situe le logement ainsi qu'à sa superficie habitable.

Ces trois prestations sont plafonnées selon trois zones :

- à **12 euros TTC le m<sup>2</sup> en "Zone Très tendue"** : Paris (75), Hauts-de-Seine (92), Seine-St-Denis (93), Val-de-Marne (94) et Yvelines (78)
- à **10 euros le m<sup>2</sup> en "Zone Tendue"** : pour les 28 agglomérations les plus importantes où s'applique l'encadrement des loyers
- à **8 euros le m<sup>2</sup> sur le reste du territoire.**

**S'y ajoutent 3 euros le m<sup>2</sup> pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie partout en France. Les honoraires pour le réaliser sont conjoints au bailleur et au locataire (bénéficiant d'un plafonnement à hauteur de 3 € par m<sup>2</sup>.**

**La réalisation de l'état des lieux de sortie (A charge exclusive du Bailleur)**

## BAREME HONORAIRES i-Particuliers IMMOBILIER

### Zone très tendue :

75 — Paris : Paris.

78 — Yvelines : Chatou, Le Chesnay, Croissy-sur-Seine, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Pecq, Rocquencourt, Saint-Germain-en-Laye, Vélizy-Villacoublay, Versailles, Le Vésinet, Viroflay.

92 — Hauts-de-Seine : Antony, Asnières-sur-Seine, Bagneux, Bois-Colombes, Boulogne-Billancourt, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Châtillon, Clamart, Clichy, Colombes, Courbevoie, Fontenay-aux-Roses, Garches, La Garenne-Colombes, Issy-les-Moulineaux, Levallois-Perret, Malakoff, Marnes-la-Coquette, Meudon, Montrouge, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Le Plessis-Robinson, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Sceaux, Sèvres, Suresnes, Vanves, Vaucresson, Ville-d'Avray.

93 — Seine-Saint-Denis : Aubervilliers, Bagnolet, Les Lilas, Montreuil, Neuilly-Plaisance, Le Raincy, Pantin, Le Pré-Saint-Gervais, Saint-Denis, Saint-Ouen, Villemomble.

94 — Val-de-Marne : Arcueil, Bry-sur-Marne, Cachan, Charenton-le-Pont, Fontenay-sous-Bois, Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Ivry-sur-Seine, Joinville-le-Pont, Le Kremlin-Bicêtre, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Le Perreux-sur-Marne, Saint-Mandé, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Maurice, Villejuif, Vincennes.

95 — Val-d'Oise : Enghien-les-Bains

### Zone tendue : 28 Agglomérations

Annecy, Arles, Bastia, Bayonne, Beauvais, Bordeaux, Draguignan, Fréjus, Genève – Annemasse, Grenoble, La Rochelle, La Teste-de-Buch – Arcachon, Lille, Lyon, Marseille – Aix-en-Provence, Meaux, Menton – Monaco, Montpellier, Nantes, Nice, Paris, Saint-Nazaire, Sète, Strasbourg, Thonon-les-Bains, Toulon, Toulouse.

### Remarque :

L'Agent Commercial mandataire du réseau i-Particuliers n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux.

De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

La société i-Particuliers ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus)

## HONORAIRES D'ESTIMATION €TTC

Type	Surfaces	Honoraires
Terrain	Toutes surfaces	120 €
Appartement	0 < 50 m <sup>2</sup>	120 €
	50 m <sup>2</sup> < 100 m <sup>2</sup>	150 €
	100 m <sup>2</sup> < 150 m <sup>2</sup>	180 €
	150 m <sup>2</sup> et +	210 €
Maison	0 < 100 m <sup>2</sup>	150 €
	100 m <sup>2</sup> < 150 m <sup>2</sup>	180 €
	150 m <sup>2</sup> < 200 m <sup>2</sup>	210 €
	200 m <sup>2</sup> et +	240 €

**BAREME HONORAIRES i-Particuliers  
IMMOBILIER D'ENTREPRISE**

**HONORAIRES DE TRANSACTION €HT**

**(Vente Commerces et Entreprises, locaux professionnels)  
Barème des honoraires en HT**

Prix Net Vendeur	Honoraires
0 € - 100 000 €	12 %
100 001 € - 200 000 €	11 %
200 001 € - 300 000 €	10 %
300 001 € - 400 000 €	9 %
400 001 € - 500 000 €	8 %
500 001 € - 1 000 000 €	7 %
1 000 001 € et +	6 %

**HONORAIRES DE LOCATION €HT**

**(Location Professionnel, commerciale, libérale, artisanale et d'entreprise)**

**Trois loyers Hors Charges + TVA (20,00%)  
100% à la charge du locataire**

Remarque :

L'Agent Commercial mandataire du réseau i-Particuliers n'est pas habilité à rédiger un avant contrat, un compromis de vente, un bail de location ou un état des lieux.

De tels documents engageant les parties peuvent être rédigés par un notaire, un huissier ou un avocat.

Nos honoraires sont dus à la réalisation de l'acte authentique de vente (transactions immobilières) ou le jour de la signature du bail de location et directement payés par le donneur d'ordre ou le Mandant prévu au contrat de mandat ou

sur l'avant contrat contre remise d'une facture d'honoraires dûment libellée au débiteur.

La société i-Particuliers ne perçoit aucun fond, titre, effet ou valeur de la part de ses clients à la réservation.

Nos tarifs sont rédigés toutes taxes comprises (TVA ou taxe en vigueur inclus)